

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 MAI 2022 à 16H****Date de la convocation :** mercredi 18 mai 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 24 mai 2022 à 16h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ, Olivier CHAMBON, Thomas BARNERIAS, Philippe BLANCHOZ, Ghislaine DUBIEN, Jean-François DELAIRE, Philippe CAYRE, Frédéric CHONIER, Rachel BOURNIER, Éric CABROLIER, Serge FAYET,

**Membres ayant donné pouvoir :**

Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN  
Patrick SAUZEDDE à Frédéric Chonier

**Membres du Bureau absents excusés :**

Bernard VIGNAUD, Chantal CHASSANG, Georges LOPEZ, Ludovic COMBE, Claude GOUILLON-CHENOT, Jean-Éric GARRET, Daniel BALISONI, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Caroline GUELON, Didier CORNET, Serge THEALLIER, Michel COUPERIER, Hélène BOUDON.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS**DEMANDE DE SUBVENTION 2022 DE L'ASSOCIATION SOLIDARITE PAYSANS  
EN AUVERGNE****Rapporteur : Jean François DELAIRE, Vice-Président**

**Considérant** le courrier de l'association Solidarité Paysans En Auvergne daté du 29 mars 2022 par lequel elle sollicite une subvention de 4 200,00 euros auprès de la Communauté de communes THIERS DORE ET MONTAGNE ;

Le rapporteur rappelle que le 22 septembre 2021, TDM a attribué une subvention de 2 000 euros à l'association Solidarité Paysans pour l'année 2021.

---

**Membres du Bureau en exercice :**

36

---

**Membres du Bureau présents :**

19

---

**Membres du Bureau représentés :**

2

---

**Total votants : 20**

## AR Prefecture

063-200070712-20220524-DBC20220524\_05-DE  
Reçu le 14/06/2022  
Publié le 14/06/2022

L'association sollicite à nouveau une aide en précisant :

- qu'en 2021, 14 exploitations agricoles ont été suivies sur TDM ;
- que les bouleversements climatiques, les impacts à long terme du Covid 19 et plus récemment la guerre en Ukraine fragilisent les agriculteurs et font craindre à l'association une hausse des appels ;
- qu'actuellement, celle-ci ne prend pas en charge les frais de déplacement de ses bénévoles et qu'elle aimerait à l'avenir pouvoir le faire.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Attribue** une subvention de 2 000 euros à l'association Solidarité Paysans En Auvergne ;
- **Autorise** le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

TOTAL VOTANTS : 20

Membres présents : 19

Membres représentés : 2

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 20

Pour : 20

Contre :

Abstentions :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

